

Nom,Prénom  
Adresse administrative  
Adresse personnelle

à Mme. le Recteur,

Objet : demande pécuniaire  
Envoi en recommandé avec AR

Madame le Recteur,

J'ai l'honneur de vous saisir de la présente réclamation qui tend à percevoir la rémunération de la NBI qui devait m'être versée en ma qualité de directeur de CIO.

Cette réclamation est fondée sur les moyens de faits et de droit suivant :

Les faits :

Je suis directeur/directrice de CIO depuis le ....

Discussion :

La jurisprudence a conduit les services financiers du ministère de l'éducation à considérer que les fonctions de directeur de CIO, requérant technicité et responsabilité particulières, ouvrent droit par nature à la NBI (20 points, P.J. n° 1)

Je demande donc le paiement de la Nouvelle Bonification Indiciaire depuis le premier janvier 2013 (sauf si directeur de CIO depuis moins longtemps) conformément aux dispositions du décret n°91-1229 du 6 déc. 1991.

C'est donc d'une réclamation de cette somme, sauf à parfaire et augmentée des intérêts au taux légal, dont j'ai l'honneur de vous saisir. Une transaction pourrait éviter un contentieux que je peux engager devant le juge administratif avec l'aide de mon syndicat : le Sgen - CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Pièces jointes :

P.J. n° 1 Note de la DAF aux Recteurs du 6 novembre 2017